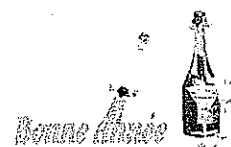




# Mine d'infos

Janvier 2011—Numéro 10



« Le cimetière de la Mine étant éloigné du bourg, vous serait-il possible de prévoir un banc près de l'entrée de ce lieu, D'avance merci »

Phrase intégrale extraite du dernier Mine d'infos.

Cet espace qui vous est réservé montre bien son importance, puisque effectivement cette très bonne idée a été retenue par l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Nous avons que ce problème, n'a jamais été évoqué lors de nos réunions, alors qu'en plus, nous avons la chance de posséder des « spécialistes » au sein de notre équipe, capables de fabriquer ces installations à faible coût.

Il sera donc installé 2 bancs à côté du parking du cimetière des Pérochons, et un banc à l'entrée du cimetière du Vieux Bourg.

Merci à l'auteur de cette suggestion

D'ailleurs, pour continuer à partager nos idées, nous profitons de ce support, pour vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu, à la salle des fêtes **le samedi 8 janvier 2011**, à partir de 11 H 30

*(Attention cet avis tient lieu d'invitation)*

*Heureux vœux*

## LE RELAIS DES SERVICES PUBLICS, c'est quoi ?

Face à la désertification progressive des services publics en milieu rural, les élus de la communauté de Communes du Donjon Val Libre ont souhaité dès 2007 inverser la tendance et offrir à leur population des services de proximité.

De là est née la mise en place d'un relais des services publics.

Le Relais des Services Publics est un service de proximité polyvalent. Situé au 5 parc Le plessis au Donjon, il est ouvert en continu les mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h et le mercredi de 11 h à 19 h.

La salle multimedia, dotée de 8 postes informatiques, ouvre ses portes pour des abonnements à internet pour tous, aux jours et heures d'ouverture.

Cette structure propose:

**Un accompagnement personnalisé pour obtenir des renseignements administratifs.**

*Notre charmante animatrice, Nathalie CORDIER, a été spécialement formée par les différents services publics. Elle est en mesure de donner des informations de premier niveau sur les services publics partenaires du Relais et d'accompagner les usagers dans les différentes étapes de leurs démarches administrative. Vous pouvez contacter Nathalie au 04.70.99.69.89 ou [rsp-ledonjonvallibre@orange.fr](mailto:rsp-ledonjonvallibre@orange.fr)*

**Un accès à internet gratuit pour effectuer vos démarches administratives en ligne, consulter les offres d'emploi.**

**Une documentation riche sur les questions de logement (location, construction...), sur les questions d'ordre social ou juridique, et sur les questions d'emploi et formation.**

**Une rencontre avec les organismes partenaires suivants :**

Pôle emploi	Sur rendez-vous le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 9 h à 12 h
Mission locale	Sur rendez-vous le dernier mardi de chaque mois de 9 h à 17 h
Centre d'Information et Orientation	Sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 17 h

Accompagnement à l'emploi	Sur rendez-vous le jeudi de 9 h à 12 h
CNAM (arts et métiers)	Le mardi de 9 h à 11 h 30
CARSAT (CRAM)	3ème mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le mardi de 9 h à 11 h 30, le jeudi de 14 h à 16 h
Point Info Famille	Le mardi de 9 h à 11 h 45
CPAM	Le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h 30
Centre Départemental d'Accès au Droit	Sur rendez-vous le jeudi de 13 h à 16 h
Conciliateur de Justice	Le 2ème mardi de 10 h à 12 h
Banque de France	Le jeudi de 14 h à 16 h
MSA	Le jeudi de 14 h à 16 h
Trésor Public	Le mardi de 8 h 30 à 12 h

### ALORS ! ON EN EST OÙ ?

Élus depuis 2 ans et 9 mois, nous arrivons tranquillement à la moitié de notre mandat .  
C'est peut être le moment de faire un bilan.

Une grande partie des menuiseries de la mairie et de l'école a été remplacée. Il est prévu de terminer le bâtiment en 2011. L'isolation thermique est également achevée.

Ces investissements vont permettre d'améliorer le confort des enfants et du personnel, et aussi de faire des économies de chauffage.

Le mur d'enceinte de la mairie a commencé d'être rénové et une fresque a été peinte par les adolescents conseillés et accompagnés par Danielle.

Le parquet de la salle des fêtes a été rénové et les menuiseries du rez de chaussée ont été changées. Nous envisageons de terminer le bâtiment une fois que l'agence postale sera, à son tour, isolée en 2011. A moyen terme, il faudrait prévoir la mise aux normes électrique de l'agence et en modifier les sanitaires.

L'isolation de la chaufferie pour la mise au normes incendie a été effectuée cette année suite au contrôle de la commission sécurité.

Le stockage des tables de la salle des fêtes dessous la scène a été revu par la commune et facilité grâce aux chariots offerts par Jean Pierre.

Grâce à la récupération d'anciennes menuiseries et afin de cultiver nos plants de fleurs, une serre a été installée derrière la chaufferie.

Le local communal et les sanitaires situés Place de la Liberté, l'abri scolaire, les bancs et tables de pique nique ont été rafraîchis, entre autres grâce à l'intervention des bénévoles de Solidarité Jeunesse.

Il nous faut installer des bancs à l'entrée des cimetières et voir avec la municipalité de Sorbier, si le site de la Digue ne pourrait pas être aménagé (sanitaires, tables pique nique ...)

L'aménagement d'une cuisine à la salle des réunions lui a permis de devenir la salle des associations. Un volet « fait-maison » a été posé à la fenêtre de cette cuisine.

Pour 2011, l'installation d'un WC qui servira à cette salle et à la cantine scolaire nous semble indispensable.

L'entourage du terrain Place de la Liberté a été modifié selon les normes en vigueur.

Nous aimerions très prochainement et pourquoi pas en 2011 faire refaire la peinture de la salle de classe.

Une partie des dessus de l'enceinte du cimetière des Pérochons a été restaurée. Il est à prévoir à terme le piquage des enduits extérieurs pour la plupart soufflés, tombés en certains endroits, et ensuite les rénover selon les règles de l'art.

Afin de permettre aux employés communaux de travailler dans des conditions correctes, il faut leur en fournir les moyens : tracteur, rigoleuse, divers petits matériels et outils ont été acquis et pour 2011 un souffleur de feuilles sera inscrit au budget. Du côté secrétariat, la photocopieuse a été changée, un plastifieur a été acheté. Un régime indemnitaire a été instauré pour tous les agents et des vêtements de travail fournis.

La réfection des voies communales a constitué la majeure partie des travaux . En 2011 se fera la partie « oubliée » du côté de la Pommerie.

Afin de contribuer au mieux à l'installation du Golf, la voie communale n° 8 a été améliorée et le pont Bardin réparé. Quant au pont des Champins, il a été remis aux normes.

Concernant le restaurant bar de la Forge, il peut depuis ce début d'année fonctionner en restaurant puisque la cuisine a été mise aux normes afin que soient préparés en toute légalité, des repas chauds et froids. Pour 2011, l'enseigne sera changée afin de devenir le restaurant bar de la Forge et un éclairage extérieur sera installé.

# UNE BONNE RESOLUTION 2011

Trier les déchets est un geste simple mais qui a des répercussions sur l'environnement. Cela permet de faire des économies d'énergie et d'éviter le gaspillage de nos ressources naturelles.

Le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 75% de recyclage des déchets d'emballages ménagers. Actuellement, seulement 63% des déchets sont recyclés. Plus le taux de recyclage est élevé, plus les aides données par l'Etat sont importantes. Afin de bénéficier au mieux de ces soutiens, et ainsi éviter la hausse de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, il est important que chacun fasse un geste dans le recyclage de ses déchets.

Voici un rappel des règles de tri :

## a) les ordures ménagères



Pot de yaourt



Barquette polystyrène



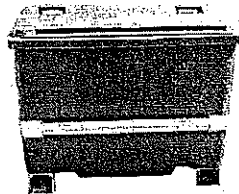
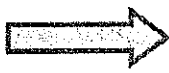
Sacs et films plastiques



Emballages souillés



Emballages non vidés



*Ces déchets ménagers sont à déposer dans les bacs à ordures ménagères de votre commune dans des sacs poubelle.*

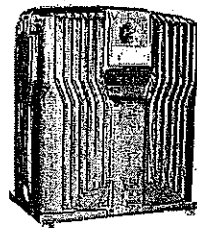
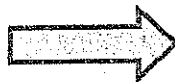
## b) le verre



Bouteilles



Pots et bocaux



*Les déchets en verre sont à déposer dans la colonne à verre située dans chaque point tri*

## c) les papiers, cartons, plastiques et emballages métalliques



Bouteilles d'eau soda, jus de fruits, lait



Flacons de produits ménagers



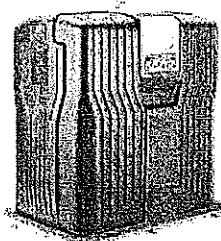
Bouteilles et flacons ayant contenus des corps gras



Journaux, et magazines



Boîtes de conserves, cannettes, aérosols,



*Ces déchets sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif jaune*



## ALLIER SANAGA

Le 26 novembre dernier, a été diffusé à la salle des fêtes, le film retraçant le séjour de la première délégation du jumelage Allier Sanaga au Cameroun.

En effet, Montcombroux, tout comme 12 autres communes, a choisi d'adhérer à cette association créée le 23 avril 2010.

L'association est cependant ouverte aux particuliers de tous horizons qui souhaitent apporter leur aide et s'investir dans des échanges humanitaires et culturels.

La délégation Allier Sanaga a profité de ce voyage pour remettre aux responsables camerounais l'ensemble du matériel apporté de France (médical, mécanique, menuiserie, optique, scolaire, bureautique...)

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette association et sur le jumelage, vous pouvez contacter M. Henri PUJOS à la Mairie de Sorbier ou pianoter : [alliersanaga.free.fr](http://alliersanaga.free.fr)



**Les Petits Lutins de l'école de Montcombroux vous souhaitent à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.**

**Grâce au Comité des Fêtes, au Foyer Rural et surtout à VOUS, le premier téléthon sur la commune a permis de reverser à l'association AFM la somme de 478 euros.**



### A NOTER :

**Du 20 janvier au 19 février 2011, il sera procédé au recensement de la population .  
Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur : Vanessa, notre secrétaire de mairie.**

### AVIS A LA POPULATION

**LES PETITS MERCREDIS ET LES PETITS SAMEDIS ONT BESOIN DE FLACONS ET POTS COSMETIQUES VIDES POUR UNE PROCHAINE ANIMATION. A DEPOSER AU SECRETARIAT. MERCI**

### CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

**IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.**

**VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.**

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.**

*Idées, remarques, suggestions : .....*

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H '15 à 12 H '15 et de 14 H à 16 H '15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 18 H 30, le mercredi de 8 H à 12 H 30 et le samedi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H 30 d'avril à octobre. Lundi de 14 h à 16 H, le mercredi de 9 H à 12 H et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H de novembre à mars.

Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13

Claire TOGNON : 06.27.95.50.47

Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10

Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05

Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Dispensé de dépôt légal

Tirage à 220 exemplaires. IPNS